

# LE POINT SUR...

## SE PRÉMUNIR DES ARNAQUES AU DÉMARCHAGE ET DES CAMBRIOLAGES



### ► Démarchages à domicile frauduleux

Faire face à un démarchage à domicile frauduleux peut être délicat, il faut tout d'abord essayer de différencier un démarchage suspect d'un démarchage à domicile classique, comme ce fut le cas pour la société One Energy, mandatée par ENGIE, qui a réalisé du démarchage sur la commune durant le mois d'octobre après que la mairie ait été prévenue et dont l'information a été relayée dans l'Hebdo.

### ► Quels signes laissent penser qu'un démarchage est sans doute frauduleux et que faire :

**1. N'ouvrez pas la porte de votre domicile à n'importe qui :** Si vous avez la possibilité de visualiser la ou les personnes se présentant chez vous (œilleton, entrebâilleur, visiophone, fenêtre ...), et que vous ne connaissez pas la personne, demandez des informations précises sur les raisons de cette visite.

**2. Si absence de documentation officielle :** Les représentants d'entreprises ou d'organisations devraient être en mesure de fournir des documents officiels, tels que des cartes de visite, des identifiants, des brochures, etc. Demandez toujours une carte d'identité professionnelle et vérifiez l'entreprise qu'il prétend représenter. Vous avez le droit de .....



refuser l'accès à votre domicile à toute personne qui ne peut pas fournir une identification adéquate.

**3. Pression afin de vous pousser à prendre une décision rapide :** Les fraudeurs essaient souvent de vous faire prendre des décisions impulsives en vous mettant sous pression. Méfiez-vous des offres trop alléchantes, qui expirent rapidement et des vendeurs insistants. Si quelqu'un refuse de vous laisser le temps de prendre une décision, soyez prudent.

**4. Ne fournissez jamais d'informations personnelles :** Ne donnez jamais d'informations sensibles, telles que votre numéro de sécurité sociale, numéro de carte de crédit ou tout autre renseignement sensible. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à mettre fin à la conversation et à contacter l'entreprise directement pour vérifier l'authenticité du démarcheur.

► **Signaler un démarchage :** Après la visite d'un démarcheur qui vous semble malhonnête, prévenez la gendarmerie en composant le 17. Pensez également à envoyer un mail à la mairie à [mairie@plougoumelen.fr](mailto:mairie@plougoumelen.fr) et à prévenir vos proches, en particulier les publics les plus fragiles.



**ATTENTION  
DÉMARCHAGE**



## ► Cambriolages

Avec deux fois plus de cas en 2023 qu'en 2022 selon la Gendarmerie d'Auray, la prévention des cambriolages implique la mise en place de plusieurs mesures pour dissuader les cambrioleurs et renforcer la sécurité de votre domicile.



**1. Renforcez l'équipement de sécurité de votre domicile :** Qu'il s'agisse de votre résidence principale ou secondaire, veillez à poser des serrures de qualité sur toutes les portes et fenêtres. Si vous en avez la possibilité, investissez dans un système d'alarme performant ou dans la pose de caméras de surveillance visibles et en hauteur (afin que celles-ci ne soient pas accessibles à n'importe qui).

**2. Renforcez l'éclairage des zones extérieures :** Installez des éclairages extérieurs à détection de mouvements et évitez les zones d'ombres autour de votre logement.

**3. Ne communiquez pas vos déplacements :** Ne partagez pas d'informations sur vos déplacements ou vos départs en vacances sur les réseaux sociaux, cela peut arriver aux yeux de personnes malintentionnées.

**4. Créez un réseau de voisinage vigilant :** Établissez des relations avec vos voisins afin de vous entraider. Signalez tout comportement suspect à la police ou à vos voisins.

**5. Rangez attentivement vos objets de valeur :** Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur. Rangez les outils et équipements de jardinage qui pourraient être utilisés pour forcer l'entrée.

► **Signaler un comportement suspect :** Si vous êtes témoin d'un comportement suspect possiblement lié à un cambriolage en cours ou à un repérage, prévenez immédiatement la gendarmerie. Si vous en avez la possibilité, prenez des photos des protagonistes ou des véhicules en veillant bien sûr à ne pas vous mettre en danger.



Suite au succès de la réunion d'information en décembre et à la demande des habitants, une réunion publique similaire sera organisée courant avril 2024 sur le sujet des escroqueries en ligne et de la cybersécurité, nous vous tiendrons informés de la date fixée.

